



# "Photo de famille" au moment de la signature du Traité de Nice

26 février 2001

Jacques Chirac, Président de la République française, et Lionel Jospin, Premier ministre, au moment de la "photo de famille" avec les ministres des affaires étrangères des Etats membres, le Président de la Commission, Romano Prodi et la Présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine.



Signature du Traité de Nice, dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union, le 26 février 2001 © Ministère des Affaires étrangères 2001

Jacques Chirac, Président de la République française, et Lionel Jospin, Premier ministre, au moment de la « photo de famille » avec les ministres des affaires étrangères des Etats membres, le Président de la Commission, Romano Prodi et la Présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine.

Il y a quelques femmes dans cette assemblée encore très masculine. A partir de la gauche, Benita Ferrero-Waldner, alors ministre autrichienne des Affaires étrangères et actuelle commissaire européenne aux Relations Extérieures. A ses côtés Lydie Polfer, la ministre luxembourgeoise. Puis, Anna Lindh, ministre suédoise assassinée en 2003. Enfin, Nicole Fontaine, alors Présidente du Parlement européen.

Après le traité de Maastricht en 1992 et celui d'Amsterdam en 1997, il était nécessaire d'améliorer le fonctionnement des institutions avant d'accueillir dix nouveaux Etats membres en 2004. Le traité de Nice (actuellement en vigueur) a modifié de la Commission (25 commissaires, un par Etat) a remplacé le vote à l'unanimité par un vote à la majorité qualifiée des Etats dans divers domaines et a également augmenté les pouvoirs législatifs du Parlement européen. La constitution européenne propose, dans le même sens, de faire des pas supplémentaires pour démocratiser le fonctionnement des institutions européennes et faciliter ses processus de décision.

---

**Source URL:** <http://www.ceuropeens.org/photorama/photo-de-famille-au-moment-de-la-signature-du-traite-de-nice-179>